 

**PRIME COMMUNALE A L’ACHAT DE**

**PROTECTIONS MENSTRUELLES LAVABLES**

# Votre commune vous offre une prime de 50 % de la facture d’achat, avec un maximum de 50 €

**Conditions d'octroi :**

* Être domicilié à Mont-Saint-Guibert au moment de la demande
* Une seule prime accordée par personne

# En pratique :

Pour bénéficier de la prime, renvoyez le formulaire complété accompagné de :

* Une copie de la/des facture(s) d’achat reprenant l’intitulé de l’achat et son prix et/ou une preuve de paiement
* Une copie de l'attestation de composition du ménage

*La prime est octroyée dans la limite des crédits disponibles et en fonction de l'ordre d'arrivée de la demande.*

**FORMULAIRE DE DEMANDE**

Nom & Prénom : ……………………………………………………………………………… N° du registre national : …………………………………….

Adresse : …………………………………………………….. E-mail ou téléphone : ………………………………………. Numéro de compte bancaire : BE…………………………. Montant total des factures €

Date et signature